EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 70

SUBVENTIONS À UNE ASSOCIATION OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La Ville de Clermont-Ferrand, dans le cadre de sa politique d'aide à la parentalité, soutient deux lieux d'accueil Enfants Parents (LAEP) depuis 20 ans :

- La Maison d'à côté
- La Maison de l'Ile

Ces lieux ont vocation à favoriser des temps d'échange, d'écoute entre les parents et les enfants.

La Ville souhaite soutenir un troisième lieu associatif qui bénéficiera (comme les deux autres LAEP) du soutien financier de la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse qui doit être renouvelé pour la période 2017- 2019.

Ce nouveau LAEP « Association Enfance et Familles du quartier Saint-Jacques » sera ouvert à partir du début de l'année 2017. Au sein même du quartier Saint-Jacques, ce lieu d'accueil dénommé « la Maison voisine » œuvrera pour l'accompagnement à la parentalité, à la socialisation et à la prévention éducative précoce.

La Ville souhaite à ce titre accorder une subvention de fonctionnement repartie de la façon suivante :

- la mise à disposition du local d'assistants maternels (RAM), actuellement situé au 5 bis boulevard Claude Bernard.
- un complément de 1 500 € annuel versé en une seule fois en début d'année.

La Ville souhaite également participer à la création de cette association et à titre exceptionnel de verser une aide de 1 500 € destiné à acheter des matériaux pédagogiques.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de verser cette subvention exceptionnelle de 1 500 € et de bien vouloir également accorder une aide annuelle de fonctionnement de 1 500 € avec mise à disposition des locaux municipaux situé au 5 Bis Bd Claude Bernard.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2016

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe chargée de l'Education, l'Enfance et
de la Petite Enfance

Cécile AUDET